

Fiche à imprimer et à renvoyer complétée avec la production à concours.ecriture@alsace.eu

Concours littéraire d'Alsace / catégorie adultes forme courte
Fiche d'inscription et autorisation de diffusion de l'œuvre

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

demeurant à :

Adresse mail :

N° de téléphone :

Date de naissance :

Titre de la production :

- atteste avoir pris connaissance du règlement du Concours littéraire d'Alsace et déclare en acceptant toutes les conditions ;
- garantis être l'auteur de la production remise et qu'il s'agit d'une œuvre originale, libre de droits, non publiée et créée sans recours à une intelligence artificielle ;
- autorise la Collectivité européenne d'Alsace à reproduire et à diffuser gratuitement mon œuvre dans le recueil qui sera imprimé et diffusé auprès des bibliothèques alsaciennes, ainsi que sur des supports de communication, notamment sur les sites internet de la Collectivité européenne d'Alsace, dans le cadre de l'organisation, de la promotion et de la communication autour du concours et de la politique culturelle de la collectivité, et ceci sans limitation quant au territoire, à la durée ou au support.

Je suis un agent de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et souhaite concourir dans la catégorie Agent de la CeA :

Oui Non

Je reconnais avoir pris connaissance du fait que ma participation au Concours littéraire d'Alsace et la présente autorisation ne donneront droit à aucune contrepartie matérielle, en particulier financière.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à nuire ou à causer un quelconque préjudice à quiconque.

La Collectivité européenne d'Alsace s'engage à respecter le droit moral de l'auteur et notamment à exploiter l'œuvre sans déformation substantielle en évitant toute modification qui aurait pour conséquence de l'altérer ou de la déformer dans son esprit.

Le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur et l'année de la création de l'œuvre seront mentionnés à chaque fois que la Collectivité européenne d'Alsace reproduira ou diffusera l'œuvre.

Fait à, le.....

Signature

précédée de la mention "Lu et Approuvé"